

**VILLE DE LIEGE**

**PROCES-VERBAL**

**DE LA SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL DU 25 FEVRIER 2019**

**PRESIDENCE DE MME CORINNE WEGIMONT, CONSEILLERE COMMUNALE**

**La séance est ouverte à 18h32'.**

**45 membres sont présents** : M. Willy DEMEYER, Mmes Christine DEFRAIGNE, Julie FERNANDEZ FERNANDEZ, MM. Gilles FORET, Fouad CHAMAS, Roland LEONARD, Jean Pierre HUPKENS, Jean-Claude MARCOURT, Mme Elisabeth FRAIPONT, M. Benoit DREZE, Mme Diana NIKOLIC, MM. Fabrice DREZE, Guy KRETTELS, Mohammed BOUGNOUCH, Raoul HEDEBOUW, Mme Sophie LECRON, M. Quentin le BUSSY, Mmes Sarah SCHLITZ, Audrey NEUPREZ, MM. Louis MARAITE, Michel FAWAY, Marc GILLIS, Mmes Caroline SAAL, Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA, Carine CLOTUCHE, MM. Mehdi SALHI, Grégory BENVEGNA, Mme Eléna CHANE-ALUNE, M. Benjamin BODSON, Mme Sarah EL HASNAOUI, MM. Sofiane MEZIANE, Antonio GOMEZ GARCIA, Omer KOCYIGIT, Mme Véronique WILLEMART, M. Pascal RODEYNS, Mme Laura GOFFART, MM. Pierre EYBEN, Jean TASSET, Mmes Céline FASSOTTE, Léa TUNA, Anne MERCENIER, MM. François POTTIE, David AMBROSIO, Mmes Céline LAMBEAU, Corinne WEGIMONT.

**Sont également présents** : M. Philippe ROUSSELLE, Directeur général.  
Mme Marie-France MAHY, Présidente du Centre Public de l'Action Sociale  
et M. Christian BEAUPERE, Chef de corps de la police locale pour l'examen des points relatifs à la Zone de Police.

**4 membres sont absents** : M. Pierre STASSART, Mme Louise Férida DEFAWES, dont deux sont excusés, à savoir : Mme Maggy YERNA et M. Giuseppe MANIGLIA.

**LE CONSEIL :**

**Sauf stipulation contraire, toutes les décisions ont été prises à l'unanimité des suffrages et, en outre, au scrutin secret dans tous les cas visés par les articles L1122-27et L1122-28 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation.**

**La numérotation figurant ci-après correspond à celle de l'ordre du jour.**

---

## SÉANCE PUBLIQUE

Entend une interpellation citoyenne de M. Zoltan Jean LEVAUX intitulée « Traduction gestuelle au Conseil communal » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

**(M. Pierre STASSART entre en séance : 46 présents).**

Entend une interpellation de M. François POTTIE intitulée « Préservation et réaffectation de l'église du Sacré coeur à Liège » à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE et Mme Audrey NEUPREZ intitulée « Priorités en Santé – Perspectives 2018-2024 » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

**(Mme Louise FERIDA DEFAWES entre en séance : 47 présents).**

Entend une interpellation de M. Grégory BENVENGA intitulée « Améliorer sensiblement la circulation lors des matchs du Standard à domicile en faveur des habitants » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Sophie LECRON intitulée « La ville de Liège va-t-elle prendre le pas de Bruxelles et commander une étude sur la gratuité des TEC ? » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Anne MERCENIER intitulée « Quel soutien de la Ville de Liège à la grève féministe du 8 mars » à laquelle répond Mme Christine DEFRAIGNE.

Entend une interpellation de Mme Carine CLOTUCHE intitulée « Lancement d'une application FixMyStreet Wallonie » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Caroline SAAL intitulée « La politique des voitures de laesing destinées aux membres du Collège communal » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de M. Fabrice DREZE intitulée « La sécurité du personnel administratif dans les Mairies de quartiers » à laquelle répond Mme Elizabeth FRAIPONT et M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de M. Marc GILLIS intitulée « La politique des séniors » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ-FERNANDEZ.

Entend une interpellation de M. Louis MARAITE et Mme Audrey NEUPREZ intitulée « Projet Quartier Saint-Maur ».

Entend une interpellation de M. Pierre EYBEN intitulée « Circulation aux abords des écoles à Jupille bas : Trouvons des solutions ensemble ! ».

M. le Bourgmestre et M. Gilles FORET répondent à ces deux interpellations.

Entend une interpellation de M. Benjamin BODSON intitulée « Elections européennes du 26 mai 2029 & Brexit » à laquelle répond Mme Elizabeth FRAIPONT.

Entend une interpellation de M. Mehdi SALHI intitulée « Les élèves de 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> secondaire à Saucy méritent aussi une école ouverte et inclusive » à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une interpellation de M. Benoit DREZE intitulée « L'impact de la réforme APE au niveau de la Ville de Liège et de ses entités » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Sarah SCHLITZ intitulée « Les nouveaux écrans publicitaires installés par JC Decaux dans les rues de Liège sont-ils légaux ? » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de Mme Céline LAMBEAU intitulée « Etat du Terril Sainte-Barbe » à laquelle répond M. Gilles FORET.

Entend une interpellation de Mme Marie-Jeanne OMARI MWAYUMA intitulée « L'insertion de clauses sociales, éthiques et environnementales dans les marchés publics de la ville » à laquelle répond M. le Bourgmestre.

Entend une interpellation de M. Sofiane MEZIANE intitulée « Le Salon du job Etudiants » à laquelle répond Mme Julie FERNANDEZ-FERNANDEZ.

### 1.

Décision de renouveler l'établissement des deux liaisons physiques entre les locaux du CIC Astrid (Saint-Léonard) et ceux de l'Hôtel de Police susmentionné pour une durée d'un an allant du 27 juin 2019 au 26 juin 2020.

### 2.

Passation d'un marché de faible montant en vue de l'entretien du lave-vaisselle du Mess de la Zone de police pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification au fournisseur adjudicataire de l'approbation de son offre - adoption des clauses particulières du marché - arrêt de la liste des entreprises à consulter.

### 3.

Passation d'un accord-cadre par procédure ouverte avec publicité européenne à conclure avec un seul opérateur économique pour une durée de 4 ans prenant cours le lendemain de la notification, au fournisseur adjudicataire, de l'approbation de son offre, en vue de la réalisation de diverses réparations et de la fourniture de pièces pour les véhicules de marque VW du Charroi de la Zone de police - adoption du cahier spécial des charges - adoption des critères de sélection qualitative - approbation de l'avis de marché.

### 4.

Passation d'un accord-cadre structuré en 2 lots à conclure avec un seul opérateur économique pour chacun des lots, en vue de la fourniture d'épices, condiments, produits secs, conserves et de produits surgelés au profit de la Zone de police et de l'Instruction publique pour une durée d'un an renouvelable 3 fois et prenant cours le lendemain de la notification au fournisseur adjudicataire de l'approbation de son offre - adoption du cahier spécial des charges - approbation de l'avis de marché.

**La présente décision a recueilli 46 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.**

## 5.

Adoption du nouveau règlement d'ordre intérieur du Conseil communal.

Un amendement est déposé par Mme Carine CLOTUCHE :

### **article 33 :**

Le nombre des interpellations est limité de la manière suivante :

- trois pour les groupes comptant un nombre de membres égal ou supérieur à cinq,
- deux pour les groupes comptant un nombre de membres inférieur à cinq.

Dans tous les cas, le nombre d'interpellations est limité à une par membre du Conseil.

**L'amendement est soumis au vote.**

**Il y a 38 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.**

**La présente décision a recueilli l'unanimité des suffrages.**

## 6.

Adoption du Règlement de police relatif aux raccordements d'égouts.

## 7.

Création de deux emplacements réservés aux personnes handicapées, à hauteur des immeubles n°19-18b et 65, quai Saint-Léonard à 4000 LIÈGE.

## 8.

Création d'empallements de stationnement réservés aux riverains, à l'opposé des immeubles n°34 à 26, sur une distance de 50 mètres, avenue des Tilleuls à 4000 LIEGE.

## 9.

Création rue de l'Avocat à 4000 LIEGE :

- d'une mise en sens unique de circulation, excepté pour les cyclistes, en direction de la rue Bureville ;
- d'une interdiction de stationnement du côté des immeubles à numérotation impaire ;
- d'un emplacement de stationnement "HANDICAPE", à hauteur de l'immeuble n°22.

## 10.

Création, rue Jolivet, pour une période n'excédant pas 6 mois :

- une interdiction de circulation en direction de la rue du Petit-Chêne, entre les carrefours formés avec les rues Renardi et Joseph Truffaut ;
- une ligne, de couleur blanche, pour marquer le bord fictif de la chaussée ;
- des interdictions de stationnement, pour tout véhicule :
  - dans le tronçon entre les rues des Steppes et Joseph Truffaux, des deux côtés de la chaussée ;
  - de l'opposé de l'immeuble n°24 au n°40 ;
  - à hauteur de l'immeuble n°35 au n°51 ;
  - à l'opposé de l'immeuble n°53 au n°69 ;
  - de l'opposé de l'immeuble n°79 au n°89.

### **11.**

Création, rue Renardi :

- la mise en sens unique intégrale de la voirie ;
- une ligne, de couleur blanche, pour marquer le bord fictif de la chaussée ;
- des interdictions de stationnement, pour tout véhicule :
  - à l'opposé de l'immeuble n°9 à la rue Charles Gothier;
  - à hauteur de l'immeuble n°225 au n°261;
  - à hauteur de l'immeuble n°227 au rond-point formé par les rues Renardi, du Haut Pavé et Walthère Dewé.

### **12.**

Création de trois emplacements de stationnement réservés, sur une longueur de 18 mètres, du lundi au vendredi, de 09h00 à 16h00, par signal routier E9a et panneau additionnel portant le symbole « HANDICAPE », à hauteur de l'immeuble n°55, rue des Anglais à 4000 LIÈGE.

### **13.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, à hauteur de l'immeuble n°40, rue Sur les Pleins à 4020 LIEGE.

### **14.**

Création d'un passage pour piétons, rue Pokiétonov à 4000 LIÈGE.

### **15.**

Création d'une interdiction de stationnement à hauteur des immeubles n°168 à 162, rue Haute-Wez à 4030 LIEGE.

### **16.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°421, rue de Visé à 4020 LIÈGE.

### **17.**

Création d'une interdiction de stationnement délimitée au moyen du marquage d'une ligne discontinue de couleur jaune sur la bordure du trottoir, sur 10 mètres, à hauteur de l'immeuble n°34 rue Félix-Vandersnoeck à 4000 LIEGE .

### **18.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°74, rue Bois l'Evêque à 4000 LIÈGE.

### **19.**

Création d'une interdiction de stationnement du côté des immeubles à numérotation paire, rue du Port à 4000 LIEGE.

## **20.**

Création d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une longueur de 6 mètres, à hauteur de l'immeuble n°230, boulevard d'Avroy à 4000 LIÈGE.

## **21.**

Création d'une interdiction d'arrêt et de stationnement des deux côtés de la chaussée entre la rue Dony et l'immeuble n°11 ainsi que le long des immeubles n° 5, 6 et 7, cour du Général Poblète à 4000 LIEGE.

## **22.**

Interdiction de stationnement à tout véhicule, à hauteur des immeubles n°42 à 38, sur une longueur de 10 mètres, rue Puits-en-Sock à 4020 LIEGE, par signal routier E1 et panneau additionnel portant les mentions "du lundi au vendredi, de 07h00 à 14h00".

## **23.**

Interdiction aux conducteurs de véhicules ou trains de véhicules dont la longueur, chargement compris, est supérieure à 10 mètres et dont la largeur est supérieure à 2,50 mètres, l'accès à la voirie, rue Albert Mockel à 4000 LIEGE.

## **24.**

Suppression du stationnement alternatif par quinzaine rue Vivegnis à 4000 LIEGE, dans le tronçon compris entre les rues du Potay et Maghin - création d'une zone de stationnement réservé aux riverains :

- de l'immeuble n°161 à l'immeuble n°159, sur une distance de 20 mètres ;
- de l'immeuble n°149 à l'immeuble n°145, sur une distance de 20 mètres ;
- de l'immeuble n°125 à l'immeuble n°121, sur une distance de 10 mètres ;
- de l'immeuble n°93 à l'immeuble n°83 inclus, sur une distance de 20 mètres ;
- de l'immeuble n°19 à l'immeuble n°15, sur une distance de 10 mètres.

## **25.**

Modification du règlement de police du 25 juin 2018 relatif à la prévention des incendies et des explosions.

## **26.**

Suppression d'un emplacement réservé aux personnes handicapées, sur une distance de 6 mètres à hauteur de l'immeuble n°268 A à 4000 LIEGE.

## **27.**

Suppression du dernier emplacement réservé aux personnes handicapées, en épi par rapport à la voirie, le long du mur aveugle de l'Institut Gramme à 4031 LIÈGE.

## **28.**

Suppression d'un stationnement alternatif par quinzaine rue Bonne-Nouvelle - création d'une interdiction de stationnement du côté impair des immeubles, par signal routier E1.

**29.**

Approbation du texte de la convention de collaboration à conclure avec la commune de Dalhem relative au recours à la procédure de médiation en matière de sanctions administratives communales.

**30.**

Abrogation du règlement relatif à l'attribution des récompenses sportives décernées par la Ville de Liège - adoption du nouveau règlement relatif à l'attribution des récompenses sportives décernées par la Ville de Liège.

**31.**

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « SPORT ET SANTE » relative aux modalités de collaboration en vue de l'organisation d'activités destinées à promouvoir la pratique du sportive auprès des personnes souhaitant s'initier au jogging durant les sessions « printemps et automne 2019 ».

**32.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur le paiement des frais inhérents à la session de printemps 2018 de la manifestation "Je cours pour ma forme" à l'association "SPORT ET SANTE".

**33.**

Passation d'un marché de fournitures par adjudication ouverte avec publicité européenne pour la location, en quatre lots, de quarante-six photocopieurs multifonctions, à l'état neuf, avec contrat d'entretien omnium pour une durée de soixante mois - adoption du cahier spécial des charges - adoption de l'avis de marché.

**La présente décision a recueilli 46 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.**

**34.**

Passation d'un marché de fournitures par procédure ouverte avec publicité européenne pour la location d'une assembleuse, à l'état neuf, avec contrat d'entretien omnium, pour une durée de 5 ans - adoption du cahier spécial des charges - adoption du projet d'avis de marché.

**35.**

Prise d'acte de la décision du Collège communal de procéder à l'imputation et l'exécution de la dépense portant sur l'acquisition d'enveloppes destinée à l'ensemble des services de notre Administration.

**Addendum 35.1**

Motion contre la privatisation du tram liégeois.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mmes Céline LAMBEAU, Elena CHANE-ALUNE, Sophie LECRON, Conseillères communales.

**La présente décision a recueilli 33 voix pour, 0 voix contre et 14 abstentions.**

### **Addendum 35.2**

Motion au gouvernement wallon pour la sécurisation du quai des Ardennes de Chênée au pont de Féttinne.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Diana NIKOLIC pour le groupe MR pour Liège.

### **Addendum 35.3**

Modification de la délibération du Conseil communal du 17 décembre 2018 relative à l'adoption du texte du règlement relatif à la prise en charge des dépenses des membres du Conseil communal visant l'usage des nouvelles technologies de l'information et des communications (en abrégé « NTIC ») pour la création, l'échange et l'exploitation des documents utiles auxdits membres durant la mandature 2019-2024.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Benjamin BODSON, Conseiller communal.

**AJOURNE**

### **Addendum 35.4**

Motion concernant le soutien au village de Riace, en Calabre et à son Maire Domenico Lucano.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de M. Guy KRETTELS et Mme Véronique WILLEMART, Conseillers communaux.

### **36.**

Désignation des fonctionnaires et agents communaux habilités à signer les bons de commande relatifs à des montants inférieurs à 3.000 hors T.V.A. au budget ordinaire.

### **37.**

Approbation des termes du contrat de gestion relatif à l'octroi d'un crédit d'aide extraordinaire à long terme au travers du Compte CRAC Long terme sans intervention régionale afin de permettre la prise en charge des cotisations de responsabilisation des pensions des agents des Pouvoirs locaux.

**La présente décision a recueilli 35 voix pour, 9 voix contre et 3 abstentions.**

### **38.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Martin (Liège) » - sise rue Mont Saint-Martin, 64 à 4000 Liège – tel que soumis.

### **39.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Notre-Dame du Rosaire (Bressoux) » - sise rue du Moulin, 131 à 4020 Bressoux – tel que rectifié.

### **40.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Hubert (Liège) » - sise rue de l'Espérance, 10 à 4000 Liège – tel que rectifié.



**41.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Louis » - sise rue Grétry, 45 à 4020 Liège – tel que soumis.

**42.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint- Antoine et Sainte-Catherine» - sise rue de la Cité, 1B à 4000 Liège– tel que soumis.

**43.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Christophe » - sise place Saint-Jacques, 8 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**44.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Gilles » - sise Cour Saint-Gilles, 28 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**45.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-François de Sales » - sise rue Jacob Makoy, 34 à 4000 Liège – tel que soumis.

**46.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte Marguerite à Liège » - sise rue des Fontaines Roland 2 à 4000 Liège – tel que soumis.

**47.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte Marie des Anges » - sise rue Auguste Buisseret, 1 à 4000 Liège – tel que rectifié.

**48.**

Approbation du compte 2018 de la Fabrique d'église « Saint-Amand » - sise rue Gît-le-Coq, 33 à 4020 Liège – tel que rectifié.

**49.**

Prorogation du délai d'analyse du compte 2018 de la Fabrique d'église « Sainte-Julienne » - sise rue Naniot, 173 à 4000 liège.

**50.**

Cession en gré à gré de bâtiments et terrain sis rue de l'Académie, 53 à 4000 Liège.

**51.**

Cession en gré à gré d'une parcelle de terrain étant partie de voirie désaffectée de la rue Basse-Sauvenière à 4000 Liège.

**52.**

Cession en adjudication publique d'un bâtiment administratif sis rue Velbruck, 9-11 à 4000 Liège.

**53.**

Approbation du projet d'acte de constitution de droits réels concédés sur le site de la piscine Jonfosse.

**La présente décision a recueilli 38 voix pour, 9 voix contre et 0 abstention.**

**54.**

Cession d'une parcelle de terrain sise rue des Prés à 4020 Liège (Wandre).

**(Mme Anne MERCENIER sort de séance : 46 présents).**

**55.**

Prend connaissance des précisions et corrections demandées par le Service public de Wallonie, Département de l'Aménagement du territoire de l'Urbanisme, Direction de l'aménagement opérationnel et de la Ville dans son courrier du 4 septembre 2018 relatif au périmètre de Rénovation Urbaine du quartier d'Amercoeur - sollicite auprès du Gouvernement wallon la reconnaissance de ce périmètre de rénovation urbaine.

**Point proposé en urgence**

Adoption du texte du contrat de commodat ou prêt à usage gratuit entre la Ville de Liège et la SCRL-FS « LES PETITS PRODUCTEURS » sise rue Pierreuse, 23 à 4000 LIÈGE - relatif à la mise à disposition de terrains communaux auprès de maraîchers dans le cadre du projet « CREaFARM » du 25 février 2019 au 25 février 2029 (appel à projets « Ville de Liège » 2018) - octroi d'une subvention indirecte opérateur à la SCRL-FS « LES PETITS PRODUCTEURS » sise rue Pierreuse, 23 à 4000 LIÈGE - relative à la mise à disposition de terrains communaux auprès de maraîchers dans le cadre du projet « CREaFARM » du 25 février 2019 au 25 février 2029 (appel à projets « Ville de Liège » 2018) - exonération de la SCRL-FS de fournir les bilans, compte de résultats, rapport de gestion et budget global tant pour l'octroi de la subvention indirecte opérateur que pour le dossier de clôture y relatifs.

**L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.**

**56.**

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ANIMATION ET CREATIVITE » relative à la participation de celle-ci au projet organisé par la Ville dans le cadre de l'appel à projets " Été solidaire, je suis partenaire " de la Région wallonne - Editions 2019 à 2021.

**Point proposé en urgence**

Adoption du texte de la convention à conclure avec l'association « ANIMATION ET CREATIVITE » relative à l'organisation de l'opération " Vacances Réussies " pour les années 2019 à 2021.

**L'urgence et la délibération sont admises à l'unanimité.**

## **57.**

Passation d'un accord-cadre par procédure négociée sans publication préalable pour la fourniture de végétaux horticoles destinés à divers services de la Ville de Liège - adoption du cahier des charges.

**La présente décision a recueilli 37 voix pour, 1 voix contre et 8 abstentions.**

**(Mme Caroline SAAL sort de séance : 45 présents).**

### **Addendum 57.1**

Motion de soutien à « Youth For Climate ».

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Sophie LECRON pour le groupe PTB.

### **Addendum 57.2**

Tendre vers le zéro plastique à Liège.

Point inscrit à l'ordre du jour à la demande de Mme Diana NIKOLIC, Fabrice DREZE et Louis MARAITE, Conseillers communaux.

**Ce point est renvoyé en commission.**

## **58.**

Approbation d'un protocole d'accord émanant du pouvoir subsidiant (AWaP) en vue d'encadrer l'étude et le suivi archéologique relative à la restauration de la tour de la collégiale Saint-Jean l'Evangeliste sise place Xavier Neujean 32 à 4000 LIÈGE

## **59.**

Passation d'un accord-cadre conjoint, par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois, prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour la fourniture de matériaux toiture - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution de l'accord-cadre conjoint de travaux, à conclure avec un seul participant.

**La présente décision a recueilli 44 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.**

## **60.**

Passation d'un accord-cadre conjoint, par voie de procédure ouverte, entre la Ville de Liège et le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) à conclure avec un seul participant, d'une durée déterminée de 24 mois, prenant cours le lendemain de la notification à l'adjudicataire de l'approbation de son offre pour les prestations de dératisation, désinsectisation et élimination de nuisibles dans les bâtiments communaux de la Ville, de la Police, de la Régie Foncière et du C.P.A.S. de Liège - adoption du cahier spécial des charges - approbation du projet d'avis de marché - arrêt du texte de la convention à conclure avec le Centre Public d'Action Sociale (C.P.A.S.) fixant les rôles et obligations respectifs dans la passation et l'exécution de l'accord-cadre conjoint de travaux, à conclure avec un seul participant.

**61.**

Passation d'un marché de travaux par procédure négociée directe avec publication préalable pour les travaux d'aménagement d'un espace vert de quartier, avenue Albert 1er à 4030 GRIVEGNEE - approbation du projet définitif comprenant le cahier spécial des charges et le projet d'avis de marché - Sollicitation du subsidie PGV.

**62.**

Approbation du texte de la convention à conclure avec la Région Wallonne, Direction générale opérationnelle des Routes et Bâtiments, relative au raccordement de mobilier de jalonnement dynamique des parkings sur des cabines de distribution électrique appartenant à la Région Wallonne.

**63.**

Approbation du texte de la convention à conclure avec l'A.S.B.L. « ASSOCIATION DES PROPRIETAIRES DU PARC DE COINTE » relative à l'intégration de l'éclairage des voiries du parc privé de Coïnte dans le réseau d'éclairage public de la Ville de Liège.

**64.**

Passation d'un accord-cadre sur catalogue par procédure négociée sans publication préalable pour l'acquisition de petits outillages destinés à divers services techniques de la GEP - adoption du cahier spécial des charges.

**La présente décision a recueilli 44 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention.**

**65.**

Décision de déposer la candidature de la Ville de Liège dans le cadre du projet "verdissage des flottes de véhicules des pouvoirs locaux" proposé par le Service public de Wallonie.

**66.**

Vente de véhicules et de machines déclassés destinés à la démolition ou pour pièces de rechange - approbation des documents appelés à régir ladite vente.

**67.**

Adoption du contrat-programme de l'ASBL "Théâtre de Liège, Centre Dramatique de la Communauté française Wallonie-Bruxelles – centre européen de création théâtrale et chorégraphique".

**La présente décision a recueilli 37 voix pour, 0 voix contre et 8 abstentions.**

**68.**

Adoption du règlement particulier des études de l'Ecole supérieure des Arts de la Ville de Liège.

**69.**

Décision de détacher au 01/09/2019, l'implantation rue du Beau Mur, 9 à 4000 LIEGE de l'école fondamentale communale "LAVEU II" rue du Laveu, 54-56 à 4000 LIEGE - création au 01/09/2019, d'une école communale d'enseignement fondamental ordinaire dénommée "BEAU MUR" sise rue du Beau Mur, 9 à 4000 LIEGE.

**70.**

Ratification de la décision de création d'une implantation d'enseignement fondamentale et secondaire de type 5 de l'école fondamentale et secondaire spécialisée Léopold Mottet sur le site du Centre Hospitalier Bois de L'Abbaye.

**Questions orales**

Entend une question orale de Mme Céline LAMBEAU à propos de la scission de l'école Fondamentale de Waha en deux entités à laquelle répond M. Pierre STASSART.

Entend une question orale de M. Fabrice DREZE à propos des nombreuses dégradations de vitrines au centre-ville à laquelle répond M. le Bourgmestre.

**La séance est levée à 22h50'.**

PAR LE COLLÈGE,

Le Directeur général,

Le Bourgmestre,

Philippe ROUSSELLE

Willy DEMEYER